



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

Service de l'ingénierie et de l'infrastructure

CONCIERGE

(Contrat temporaire)

SOMMAIRE

Relevant du Directeur de l'ingénierie et de l'infrastructure, le titulaire est responsable du nettoyage et de l'entretien léger des propriétés appartenant à la municipalité régionale de Tracadie. Ce rôle essentiel permet de s'assurer que les bâtiments municipaux sont sains et sécuritaires pour tous les employés et les citoyens.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Maintenir le rangement et la propreté des établissements assignés selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Maintenir le rangement et la propreté des locaux de conciergerie en tout temps;
- Gérer efficacement la charge de travail quotidienne, hebdomadaire et mensuelle selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Maintenir un stock de produits de nettoyage et gérer efficacement la consommation;
- Effectuer des réparations mineures au besoin ou signalez tous risques de sécurité, lorsque décelés;
- Laver la vaisselle selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Balayer, laver et essuyer les planchers selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Épousseter les mobiliers de bureau selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Vider les poubelles et remplacer les sacs à ordures selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Mettre les déchets dans la benne à ordure municipale (extérieure) chaque jour;
- Passer l'aspirateur selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Nettoyer les salles de bains selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Remplacer les fournitures de toilette (savon, papier essuie-tout, papier toilette) au besoin;
- Nettoyer les fenêtres selon le calendrier d'entretiens ménagers municipal;
- Voir au remplacement des ampoules et des néons au besoin;
- Laver les murs au besoin;
- Déblayer la neige de l'entrée des portes d'accès et les portes de secours avant l'ouverture des bureaux à chaque tombée de neige;
- Déglacer l'entrée des portes d'accès et les portes de secours avant l'ouverture des bureaux au besoin;
- D'autres tâches peuvent être requises à l'occasion;

EXIGENCES MINIMALES

Éducation

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (GED);
- Une combinaison d'éducation et d'expérience pourrait être considérée;

Permis de conduire

- Être détenteur d'un permis de conduire valide, Classe 5;

Expérience

- Deux (2) années dans un rôle similaire;

Connaissances

- Bonne connaissance du français oral et écrit;
- Connaissance des produits de nettoyage et des procédures de sécurité au travail;

Habilités et compétences

- Capable de travailler de manière productive seul et sans surveillance;
- Facilité à communiquer et interpréter l'application de règlements et procédures;
- Capacité de relever des défis et souci des détails;
- Être responsable, fiable et débrouillard;
- Facilité de réagir en situation d'urgence;
- Souplesse dans l'exécution du travail dans un milieu changeant;
- Discrétion et confidentialité;

HORAIRE DE TRAVAIL

- 40 heures par semaine;

RÉMUNÉRATION

- Selon la convention collective en vigueur

La Municipalité régionale de Tracadie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Les personnes intéressées doivent présenter leur demande d'emploi par courrier électronique à l'adresse emplois@tracadienb.ca ou déposer leur CV avec une lettre de présentation directement à l'hôtel de ville à l'attention du comité de sélection. Veuillez indiquer clairement le titre du poste dans votre demande.

DATE LIMITE: 8 avril 2024

La Municipalité régionale de Tracadie remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt; toutefois, elle ne communiquera qu'avec les personnes qu'elle convoquera en entrevue. Afin d'évaluer les compétences techniques, un test pratique pourrait également être exigé.

*Mise en garde : Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.
Le candidat retenu doit être admissible à travailler au Canada.*

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
Version du 3 février 2022 – Direction générale